

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion ordinaire du 17 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre à vingt heures, le Conseil Municipal d'Augy, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Nicolas BRIOLLAND, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM Didier BALIVET, Catherine BILLIAT, Philippe BOULANGER, Nicolas BRIOLLAND, Lydie CABUS, François CASTELLANI, Jean-Claude DESSE, Christel DIAKITÉ, Virginie GROSBOS, Yann MINOT, Maria PEREIRA, Matthieu PRULIÈRE, Philippe RICHARD, Antonia SANCHEZ, Patricia VILLATTE.

Secrétaire de séance : Didier BALIVET

ORDRE DU JOUR

I - TRAVAUX

- 1 - Avenant n°2 du lot 5 « Électricité » de l'extension de la salle polyvalente **(délibération 74)**
- 2 - Réparation de la porte du foyer des jeunes **(délibération 75)**
- 3 - Tableau électrique Enedis **(délibération 76)**

II - FINANCES

- 1 - DM n°5 : ajustement compte dégrèvement de la TFNB **(délibération 77)**
- 2 - Vote des tarifs communaux 2021 **(délibération 78)**
- 3 - Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 **(délibération 79)**
- 4 - État des restes à réaliser
- 5 - Validation de la durée d'amortissement des écritures comptables au 2041582 et 203 **(délibération 80)**
- 6 - Choix du transporteur pour acheminer les élèves des écoles d'Augy à la piscine **(délibération 81)**
- 7 - Demande de subvention pour les travaux de mise en accessibilité de l'arrêt de bus RD 606 **(délibération 82)**

III - VIE DE LA COMMUNE

- Maintenance préventive 2021 **(délibération 83)**

IV - VIE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS

V - COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

VI - QUESTIONS DES CONSEILLERS

Après lecture, le **compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 19 novembre 2020** est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Maire propose de modifier l'ordre du jour :

1 / en effet, le point des finances relatif au transfert des résultats 2019 du budget Assainissement sur le budget principal de la commune est obsolète (il a déjà été pris en compte). Ce point est remplacé par le **vote des durées d'amortissement pour 2 articles comptables**.

2 / une délibération doit être prise pour permettre la commune d'obtenir une **subvention relative aux travaux de mise en accessibilité de l'arrêt de bus sur la RD 606**.

L'ensemble des membres du Conseil municipal accepte ces modifications.

I - TRAVAUX

1 - Avenant n°2 du lot 5 « Électricité » de l'extension de la salle polyvalente

Délibération 2020-12-074 : portant sur l'avenant n°2 pour le lot n°5 « Électricité » de l'extension de la salle polyvalente

Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de signer un avenant concernant le lot n°5 « Électricité » : en effet, il faut raccorder l'alimentation générale depuis le coffret de branchement ENEDIS en extérieur au tableau général de la salle polyvalente pour des contraintes techniques qui n'avaient pas été anticipées.

Vote : après avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à
15 voix pour,
0 voix contre et
0 abstentions :

- **accepte** le devis de l'entreprise Éric ROBERT d'un montant de 702,00 € HT, soit **842,40 € TTC**,

- **dit** que la somme est inscrite au budget principal de la commune,

- **autorise** le Maire à signer le devis, l'avenant ainsi que tout document afférent à ce dossier.

2 - Réparation de la porte du foyer des jeunes

Délibération 2020-12-075 : portant sur la réparation de la porte du foyer des jeunes

Le maire présente les devis de remplacement de la porte du foyer des jeunes récemment fracturée.

Pour information, l'assurance prend en charge cette réparation à hauteur de 4 474,13 €, déduction faite de la franchise de 299,04 €.

Société	Montant HT	Montant TTC
HOMKIA	7 957,58 €	9 549,10 €
ARTS & FENETRES	4 304,59 €	5 165,51 €

Vote : après avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à
15 voix pour,
0 voix contre et
0 abstentions :

- **accepte** le devis de l'entreprise ARTS & FENETRE d'un montant de 4 304,59 € HT, soit **5 165,51 € TTC**,
- **dit** que la somme est inscrite au budget principal de la commune,
- **autorise** le Maire à signer le devis ainsi que tout document afférent à ce dossier.

3 - Tableau électrique Enedis

Délibération 2020-12-076 : portant sur le raccordement électrique par ENEDIS pour l'extension de la salle polyvalente

Le Maire informe l'assemblée qu'Enedis doit intervenir pour effectuer une modification de raccordement électrique à l'extension de la salle polyvalente qui n'avait pas été prévue dans le marché initial.

Le coût de l'installation s'élève à **1 747,20 € TTC**.

Vote : après avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à
 15 voix pour,
 0 voix contre et
 0 abstentions :

- **accepte** le devis d'EDF d'un montant de 1 456,00 € HT, soit **1 747,20 € TTC**,
- **dit** que la somme est inscrite au budget principal de la commune,
- **autorise** le Maire à signer le devis ainsi que tout document afférent à ce dossier.

II - FINANCES

1 - DM n°5 : ajustement compte dégrèvement de la TFNB (délibération)

Délibération 2020-12-077 : portant sur la décision modificative n°5 relative à l'augmentation de crédits aux articles 7391171 et 7381

L'adjointe aux finances explique qu'il est nécessaire de prendre la décision modificative n°5 pour créditer le compte sur lequel est prélevé le dégrèvement de la taxe foncière sur le non-bâti (TFNB) accordé aux agriculteurs pour cause de sécheresse dont le montant nous est parvenu au mois de novembre.

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap	Art	Libellé	Montant	Chap	Art	Libellé	Montant
14	7391171	Dégrèvement de TFNB	168,00 €	73	7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	168,00 €

Vote : après avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à
 15 voix pour,
 0 voix contre et
 0 abstentions :

- **accepte** l'augmentation de crédits aux articles 7391171 et 7381 de la somme de 168,00 € au budget primitif 2020 de la commune ;
- **autorise** le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

2 - Tarifs communaux 2021

Délibération 2020-12-078 : portant sur le vote des tarifs communaux 2021

Madame PEREIRA propose les tarifs communaux qui seront applicables dès le 1^{er} janvier 2021 :

- **Cimetière** :
 - concession ou caverne cinquantenaire : 200,00 €
 - concession ou caverne trentenaire : 110,00 €
 - concession temporaire : 40,00 €
 - caveau provisoire : 18,00 €
- **Salle Polyvalente** :
 - samedi et dimanche **avec** location de la cuisine : 250,00 €
 - 1 journée en semaine **avec** location de la cuisine : 120,00 €
- **Foyer des jeunes** :
 - moins de 26 ans (*soirée en semaine ou week-end*) : 30,00 €
- **Location de matériel** :
 - forfait minimum de 15 euros : comprenant : 4 tables et 16 chaises
 - au-delà : 1€ / 4 chaises et 2€ / la table
- **Droits de stationnement** :
 - taxi : 100,00 € / an
- **Photocopie** : (facturation tous les 15 €)

Type / Format	A4 recto	A4 recto/verso	A3 recto	A3 recto/verso
Noir/blanc	0,15 €	0,25 €	0,30 €	0,50 €
Couleur	0,70 €	1,40 €		

Vote : après avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à
15 voix pour,
0 voix contre et
0 abstentions :

- **accepte** les tarifs ci-dessus présentés,
- **autorise** le Maire à les porter à la connaissance des usagers et les faire appliquer au 1^{er} janvier 2021.

3 - Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021

Délibération 2020-12-079 : portant sur l'autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 de la Commune

Le budget principal de la Commune de l'exercice 2021 n'est pas encore voté. Il y a cependant des factures qui sont ou seront à régler avant le vote de ce budget.

L'article L1612-1 du CGCT15 de la loi n°88-13 du 5 janvier 1988 permet aux collectivités sur l'autorisation de leur conseil, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, **dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors les dépenses afférentes au remboursement de la dette.**

Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption. Le Maire précise que ces sommes seront suffisantes pour régler ces factures en cours ou à venir.

Code	Libellé	Budget Primitif 2020	Autorisation dépense avant BP 2021
20	Immobilisations incorporelles		
	Sous-total	3 000,00 €	750,00 €
204	Subventions d'équipements versées		
	Sous-total	27 400,00 €	6 850,00 €
21	Immobilisations corporelles		
	Sous-total	17 319,00 €	4 329,75 €
Total dépenses investissements		47 719,00 €	11 929,75 €

Vote : après avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à
15 voix pour,
0 voix contre et
0 abstentions :

- **autorise** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur le budget principal de la commune selon les règles et le budget 2020.

4 - État des restes à réaliser

L'adjointe aux finances présente les Restes à réaliser qui seront visés par le trésorier et reportés au budget primitif de la commune 2021.

RESTES A REALISER au 17/12/2020

Section INVESTISSEMENTS

DEPENSES			
CHAPITRE 20	Article 2051	Concessions et droits similaires	882,00 €
CHAPITRE 204	Article 2041582	Autres groupements	6 265,04 €
CHAPITRE 21	Article 21318	Autre bat publics	13 112,93 €
	Article 2152	Installation voirie	14 626,84 €
TOTAL			34 886,81 €

RECETTES			
CHAPITRE 10	Article 10222	FCTVA	44 906,00 €
CHAPITRE 13	Article 1322	SUBV REGION	38 880,00 €
	Article 13251	GFP de rattachement	10 000,00 €
TOTAL			93 786,00 €

5 - Validation de la durée d'amortissement des écritures comptables au 2041582 et 203

Délibération 2020-12-080 : portant sur la fixation des durées d'amortissement pour les dépenses aux articles 2041582 et 203

À la demande du trésorier principale d'Auxerre, Madame PEREIRA précise qu'il est nécessaire de délibérer sur la durée des amortissements des écritures comptables passées aux comptes 2041582 (subventions aux autres groupements dans le cadre des travaux sur les bâtiments et installations, en l'occurrence le SDEY) et 203 (article relatif aux études préalables à des projets de travaux).

Vu l'article L2321-2 du CGCT ;

Vu l'instruction comptable M14 ;

Vu les recommandations de l'administration générale des finances publiques ;

Il est ainsi proposé de fixer les durées d'amortissement :

Article comptable	Bien ou catégorie de bien	Durée d'amortissement
2041582	Subventions d'équipements versées	10 ans
203	Études	5 ans

Vote : après avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à
15 voix pour,
0 voix contre et
0 abstentions :

- **décide** de fixer les durées d'amortissement comme récapitulé dans le tableau ci-dessus.

6 - Choix du transporteur pour acheminer les élèves des écoles d'Augy à la piscine

Délibération 2020-12-081 : portant sur le choix du transporteur scolaire dans le cadre des activités au stade nautique d'Auxerre

Le Maire rappelle que les élèves du CE1 au CM2 de l'école d'Augy bénéficieront à partir de janvier 2021, d'un programme de 10 séances au stade nautique d'Auxerre. Le transport en commun des enfants au stade nautique est alors nécessaire.

Il propose les devis suivants :

Transporteur	Montant total
CRESSON	750,00 € TTC
TRANSDEV	700,00 € TTC

Vote : après avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à
15 voix pour,
0 voix contre et
0 abstentions :

- **choisit** le transporteur TRANSDEV pour un montant de **700,00 € TTC**
- **autorise** le Maire à signer le devis et tous les documents afférents au dossier.

7 - Demande de subvention pour les travaux de mise en accessibilité de l'arrêt de bus RD 606

Délibération 2020-12-082 : portant sur la demande d'une subvention pour les travaux de mise en accessibilité de l'arrêt de bus RD 606

Madame PEREIRA informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'établir une délibération pour effectuer la demande du fonds de concours alloué par la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois relatif à la mise en accessibilité des arrêts de transport, en l'occurrence, celui qui est situé sur la RD 606.

La somme totale des travaux étant de 12 411,75 € HT, un titre de recette de 50 % du montant total hors taxes doit être émis.

Vote : après avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à
15 voix pour,
0 voix contre et
0 abstentions :

- **autorise** le Maire à faire émettre un titre de recette à l'attention de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois d'un montant de **6 205,88 €**.

- **autorise** le Maire à signer tous les documents afférents au dossier.

III - VIE DE LA COMMUNE

1 - Éclairage public : maintenance préventive 2021

Délibération 2020-12-083 : portant sur la convention 2021 de maintenance préventive de l'éclairage public

Le Maire informe les membres du Conseil municipal que le SDEY propose à la commune une maintenance préventive adaptée au contexte des travaux de rénovation globale avec télégestion de l'éclairage public prévus dans le premier semestre 2021.

Ainsi, deux visites seront programmées en janvier et en mars, avant le début des travaux de rénovation de l'éclairage public, au prix de 944 €.

Vote : après avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à
15 voix pour,
0 voix contre et
0 abstentions :

- **accepte** le devis de **944 €** pour 2 visites des 236 points lumineux de la commune, dans le courant des mois de janvier et mars 2021,

- **autorise** le Maire à signer la convention avec le SDEY ainsi que tout document afférent à ce dossier.

2 - Travaux sécurisation rue du Village I

Le Maire informe les élus que, dans le cadre des travaux de sécurisation des réseaux, l'entreprise DRTP intervient prochainement rue du Village I : à cet effet, une convention de passage a été signée.

3 - Subvention pour l'installation des volets roulants à l'école

Le Maire fait part aux élus de la notification d'une subvention de **2 634,00 €** (30 % du montant des travaux subventionables) attribuée par le Conseil départemental de l'Yonne dans le cadre du dispositif « Villages de l'Yonne ».

François CASTELLANI, adjoint aux travaux, signale que les travaux s'effectueront les mercredis 6 et 20 janvier prochains.

4 - « Bus France Service »

Le Conseil départemental s'engage dans un service itinérant « Bus France Service de l'Yonne », complémentaire de la démarche des Maisons de Services Public (MSAP) et des Maisons France Services (MFS) pour un meilleur service à la population rurale ou périurbaine.

À compter de février 2021, le 2^e mercredi de chaque mois, un bus, dont l'arrêt est prévu sur le parking à côté des écoles, sera à la disposition des administrés d'Augy pour répondre aux problèmes croissants d'éloignement des services au public.

5 - Point sur les travaux de l'extension de la salle polyvalente

Le Maire informe l'assemblée que les travaux de l'extension de la salle polyvalente ont encore pris du retard.

L'intervention du sous-traitant d'Enedis ne se fera qu'en janvier et l'entreprise qui doit terminer le béton désactivé devant l'extension de la salle polyvalente devra trouver un créneau « météorologiquement » favorable pour finaliser le revêtement de la place de l'Église à partir du mois de janvier.

La poursuite du chantier intérieur de l'extension est liée à ce branchement électrique.

IV - VIE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS

Le Maire rapporte le Conseil communautaire qui s'est tenu le matin de 9h à 15h30. Les débats ont été longs.

Même s'il a soutenu l'ensemble des délibérations, le Maire à titre d'exemple, regrette que le pôle environnemental n'ait pas gardé sa dimension éducative.

Il informe que les aides à l'amélioration de l'habitat se solderont cette année.

Il évoque que dans le cadre du budget 2021, les taxes des ménages n'évoluent pas contrairement à la surtaxe de l'eau potable ainsi que la taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères.

V - COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

1 - Financement des travaux dans l'église

Le Maire a rencontré le père MONToux, curé de la paroisse d'Auxerre, concernant la demande qui lui a été faite de participer financièrement aux travaux de remise en état de l'électricité dans l'Église.

Le diocèse n'a pas la possibilité de financer, même partiellement ces travaux.

2 - Distribution des masques enfants et adolescents

La livraison devrait intervenir vendredi 18 décembre : Virginie GROSBOIS, adjointe aux affaires scolaires, se chargera de leur distribution.

3 - Budgets 2021 de l'école

Virginie GROSBOIS demandera au directeur de l'école quels seront les besoins de financement (voyage et/ou sortie scolaire) pour l'année 2021.

4 - Projet de construction de la mairie

La rencontre avec l'ATD (Agence Technique Départementale) pour une aide technique à l'établissement du projet de construction n'a pas été convaincante. L'établissement d'un cahier des charges relatif à l'appel d'offre à l'adresse des maîtres d'œuvres a un coût finalement important et sera long

Le Maire et la commission travaux réfléchissent à une solution moins onéreuse et moins longue.

5 - Tombola des écoles

Virginie GROSBOIS remercie vivement toutes les personnes qui se sont impliquées dans la préparation de la tombola organisée par l'association des Amis des Écoles qui a dégagé un bénéfice de 800,00 € pour de futurs projets.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 21 heures 30.

Délibérations du mercredi 17 décembre 2020	Numéro
Avenant n°2 pour le lot n°5 « Électricité » de l'extension de la salle polyvalente	2020-12-074
Réparation de la porte du foyer des jeunes	2020-12-075
Raccordement électrique par ENEDIS pour l'extension de la salle polyvalente	2020-12-076
Décision modificative n°5 relative à l'augmentation de crédits aux articles 7391171 et 7381	2020-12-077
Vote des tarifs communaux 2021	2020-12-078
Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 de la Commune	2020-12-079
Fixation des durées d'amortissement pour les dépenses aux articles 2041582 et 203	2020-12-080
Choix du transporteur scolaire dans le cadre des activités au stade nautique d'Auxerre	2020-12-081
Demande d'une subvention pour les travaux de mise en accessibilité de l'arrêt de bus RD 606	2020-12-082
Convention 2021 de maintenance préventive de l'éclairage public	2020-12-083